

## **Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption**

### **Résolution      Communications du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en tant que dépositaire de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé**

#### **A.    Lien avec le budget programme approuvé pour 2026-2027**

- 1.    Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 au titre duquel/desquels ce projet de résolution serait appliqué s'il était adopté :**  
7.1.1 L'OMS met à profit son pouvoir fédérateur, mène des actions de sensibilisation et collabore avec les États Membres et les principales parties prenantes à l'appui de la gouvernance sanitaire et pour faire progresser les priorités en matière de santé.
- 2.    En quoi l'examen du projet de résolution se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 ?**  
Sans objet
- 3.    Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2026-2027 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027 :**  
Sans objet
- 4.    Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la résolution :**  
Cette résolution serait appliquée immédiatement, mais le délai considéré ici, par défaut, est d'un an.

#### **B.    Incidences, en termes de budget et de ressources, de l'application de la résolution pour le Secrétariat**

- 1.    Total des dépenses à prévoir pour appliquer la résolution, en millions USD :**  
0<sup>1</sup>
- 2.a.   Estimation des dépenses à prévoir pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**  
0

---

<sup>1</sup> Les incidences financières de ce projet de résolution ne tiennent pas compte des dépenses directes ou indirectes que le Secrétariat devra engager pour mettre en œuvre les prestations, que le texte de la résolution ne précise pas. Les incidences financières éventuelles qu'aura pour l'Organisation ce projet de résolution devront peut-être être examinées à nouveau par les organes directeurs de l'OMS.

- 
- 2.b. Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**  
0
- 3. Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme pour 2028-2029, en millions USD :**  
Sans objet
- 4. Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :**  
Sans objet
- 5. Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la résolution lors de l'exercice en cours, en millions USD**
- **Ressources disponibles pour financer la résolution lors de l'exercice en cours :**  
Sans objet
  - **Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :**  
Sans objet
  - **Le cas échéant, estimation des ressources financières faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :**  
Sans objet

---